

BONJOUR à toutes et tous,

Sur tous les courriers émanant de la MSA figure désormais un message :

"2015 **ma voix** pour la MSA - **ELECTIONS** du 12 au 27 janvier "

Ce que ne dit pas le courrier c'est que nous sommes tous des candidats potentiels. Jusqu'aux prochaines élections, je suis élue sur le canton de Cadillac.

Lorsque j'ai remplacé un élu partant, je ne pensais pas me prendre au jeu.

A travers mon rôle d'élue, j'ai eu l'occasion de faire des rencontres très enrichissantes.

En sortant la tête du guidon pour quelques heures, j'ai trouvé des solutions aux problèmes qui me turlupinaient depuis lures.

Parce que les réunions proposées (jamais imposées) permettaient aussi de faire connaissances avec d'autres membres de la profession qui avaient déjà rencontré les mêmes difficultés et les avaient dépassées.

En apprenant à connaître la MSA de l'intérieur, elle devient plus accessible, plus humaine.

En apprenant à connaître la MSA, elle devient moins menaçante, plus à l'écoute.

Le regard que je posais sur la MSA a beaucoup changé. Avant, je la percevais seulement comme un percepteur (MSA=appel de cotisations).

Mais ça, c'était avant...

Je ne suis agricultrice que depuis 2009 (rattachée à la MSA depuis 2007).

Ce n'est que parce que j'ai pu comparer avec le "régime général" que j'ai pu mesurer tout l'intérêt du GUICHET UNIQUE propre à notre protection sociale. Retraite? = MSA - Allocations familiales? = MSA - Remboursements santé? = MSA - Indemnités journalières accident du travail? = MSA. C'est elle qui fait tout!

Alors oui. Je pétouille quand l'appel de cotisation arrive. Mais pour pouvoir verser un remboursement santé, une retraite, une pension d'invalidité, une indemnité journalière, une allocation de rentrée scolaire, des bourses aux étudiants, des allocations familiales (...et tout le reste), il faut bien qu'elle prenne l'argent quelque part!

Je râle parce que notre MSA est une grosse vieille machine qu'il est difficile de faire bouger. MAIS c'est le seul régime où les "ayant droit" sont représentés et ont droit à la parole. Nous (exploitants, salariés ou employeurs de main d'oeuvre) avons la possibilité de nous faire entendre, de dire que nous ne sommes pas d'accord. Il nous appartient de contribuer à ce que cette vieille machine ne rouille pas trop en mettant de l'huile dans ses engrenages.

C'est le seul régime de protection sociale DEMOCRATIQUE que bien des pays nous envie...

Grâce à la collaboration entre ses salariés et ses élus, la MSA a été, est et sera précurseur dans bien des domaines (marpa, présence verte, ateliers du bien vieillir,...)

Très prochainement, de nouvelles élections MSA auront lieu.

Parce que ma première expérience en tant qu'élue m'a apporté plus que ce que j'aurais pu imaginer, je me présenterai de nouveau.

Idéalement chaque canton est représenté par 15 élus :

Collège 1 (exploitant) 4 titulaires + 4 suppléants

Collège 2 (salarié) : 3 titulaires

Collège 3 (employeur de main d'oeuvre : 2 titulaires + 2 suppléants)
La dynamique créée par ce groupe dépend de ce que chacun y apporte.
Sous l'impulsion des élus, des actions en faveur des jeunes, des actifs ou des retraités peuvent être mises en place.

Des actions collectives peuvent être menées pour

- aider les exploitants à se mettre en conformité avec la réglementation (mises aux normes, élaboration du document unique d'évaluation des risques professionnels,...)

- apprendre à naviguer sur le site de la MSA pour anticiper sur les obligations liées à la dématérialisation,

- modifier les postures et habitudes de travail pour limiter les risques de troubles musculo-squelettiques (TMS)

- et bien d'autres idées... à trouver.

En se présentant aux élections MSA, on prend un engagement à la hauteur de ce que l'on veut y mettre.

Les titulaires sont invités à participer à l'assemblée générale (1 fois par an).

A l'initiative du Président cantonal et avec l'appui du service "échelon local", les élus se réunissent pour proposer une action pour le canton.

La fréquence des réunions est fonction de la volonté du groupe à animer le canton.

Président, Vice-Président, Référent Social et Référent de la Prévention des Risques Professionnels sont généralement davantage sollicités pour des formations "internes" à restituer aux autres élus.

Pour les prochaines élections, nous avons besoin de candidats.

Des femmes et des hommes qui ont envie de faire changer les choses.

Des citoyens qui sont prêts à s'impliquer pour un "mieux-aller".

Des personnes qui sont prêtes à aller défendre la cause de leurs pairs lorsque les engrenages de notre vieille MSA se sont bloqués.

Pourquoi pas vous ?

Ne pensez pas que votre voisin s'engagera pour vous : rejoignez les forces des élus qui oeuvrent dans l'ombre pour le bien de tous.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à me contacter

par retour de mail, je vous orienterai vers votre président cantonal.

ou au 06.15.20.39.64

MERCI d'avoir pris le temps de lire jusqu'au bout

A bientôt...

Dany Moncla
Viticultrice,
33 550 CAPIAN